



# VIGILANCE

Les événements de ces dernières semaines ont conduit le gouvernement et le ministère de l'éducation nationale à renforcer le plan VIGIPIRATE.

Par conséquent, je vous rappelle quelques mesures de sécurité pour vos enfants :

- **Ne pas stationner place de l'église et rue de l'église.** (Cette voie n'est pas autorisée à la circulation)
- **Laisser libre l'accès entre les deux cours pour le passage du groupe d'enfants allant en garderie.**
- **Garder vos enfants auprès de vous à la sortie des classes.**
- **En cas de retard exceptionnel, si le portail est fermé, sonner au secrétariat.**

Je vous remercie de respecter ces consignes pour la sécurité de vos enfants.

Karine OUISSE